



DEFI VELO 2017



AJACCIO – 12 OCTOBRE 2017



SOMMAIRE

| | |
|------------------------------------|---|
| PRÉSENTATION | 3 |
| Retour sur nos défis passés | 4 |
| CONDITIONS DE PARTICIPATION | 7 |
| LES PARTICIPANTS | 7 |
| FRAIS DE PARTICIPATION | 7 |
| DATE LIMITE D'ENGAGEMENT | 7 |
| LA LOGISTIQUE | 8 |
| L'HEBERGEMENT | 8 |
| LES VEHICULES..... | 8 |
| ANNEXE – FICHE D'INSCRIPTION | 9 |



PRÉSENTATION

Défi vélo du Maine et Loire

Du 2 Octobre au 15 Octobre 2017

A l'occasion du 124^{ème} Congrès de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France qui aura lieu à AJACCIO, la Coordination Française de Cyclisme des Sapeurs-Pompiers organise le 5^{ème} challenge « Défi vélo ».

Cette manifestation a pour objectif de créer un trait d'union entre les différents départements et ville organisatrice du Congrès.

Il s'agit de relier la ville au choix de l'équipe de l'Union départementale participant à la ville organisatrice en vélo, seul, en groupe, en intégralité, en relais.

L'équipe vainqueur sera celle qui aura cumulé un maximum de kilomètres en additionnant tous les kilomètres parcourus par l'ensemble des coureurs (1 point par km parcouru).

Après deux participations à Avignon en octobre 2014 et à Tours en septembre 2016, le Maine-et-Loire relève de nouveau le défi cette année.

La distance pour relier la ville organisatrice étant longue cette année, nous vous proposons deux possibilités pour rejoindre Ajaccio :

- Saumur-Ajaccio : une quinzaine de jours sera nécessaire pour relier les deux villes soit du 2 au 15 Octobre
 - o Saumur-Marseille : 6 jours 200 km/jour en vélo
 - o Traversée maritime : nocturne
 - o Tour de Corse : 5/6 jours
 - o Congrès et retour : 3/4 jours
- Saumur-Ajaccio : 9 jours soit du 7 au 15 Octobre
 - o Saumur-Marseille : liaison directe en VTP jusqu'au bateau - 1 jour
 - o Traversée maritime : nocturne
 - o Tour de Corse : 5/6 jours
 - o Congrès et retour : 3/4 jours

Ces possibilités dépendent également du projet corse qui sera l'une de ces options :

- o Option 1 : réalisation d'un parcours libre par les concurrents
- o Option 2 : réalisation d'un parcours libre par les concurrents uniquement en Corse
- o Option 3 : réalisation d'un parcours imposé en Corse

Aucune information n'est encore diffusée sur l'option retenue. Ce choix conditionnera notre parcours.

À vos vélos !! Venez nous rejoindre et soyons nombreux à relever le défi !!!

Retour sur nos défis passés

Le 2^{ème} Défi Vélo – Avignon, Octobre 2014

En 2014, notre équipe de 13 coureurs est partie le 28 Septembre de Saumur pour rejoindre Avignon, ville accueillant le Congrès National cette année-là.

Notre défi comprenait cinq étapes de 200 kilomètres environ avec l'ascension du Mont Ventoux en prime. Nous avons traversé les départements de la Vienne, de la Haute-Vienne, de la Creuse, du Cantal, de la Lozère et du Gard.

Tous les soirs, nous étions accueillis chaleureusement dans les centres de secours. Ces moments ont été l'occasion de partager et d'échanger avec de hautes notes conviviales.



Sommet du Mont Ventoux après une ascension riche en efforts !!!

Au final, parmi 15 équipes participantes :

Nous sommes arrivés 7ème ex æquo avec la Haute-Loire pour le nombre de participants. La première équipe comptait 61 coureurs !!

Nous sommes arrivés 6ème sur le nombre de kilomètres parcourus avec un total de 6 503 Km (3 203 points cumulés grâce aux kms parcourus et 3 300 points avec l'ascension du Mont Ventoux)!!! La première équipe au classement est celle des Alpes-Maritimes avec 27 094 !

Nous sommes arrivés 9ème pour le nombre de montées du Mont Ventoux pour un total de 11 montées et de 3 300 Km. Première équipe à ce classement : Les Alpes-Maritimes avec 24 300 Km et 81 montées du Mont-Ventoux.

Nous sommes arrivés 6ème au classement par nombre de points (trajet + Ventoux) avec un total de 9 803 pts. Les premiers étaient encore les Alpes-Maritimes avec 51 394 pts.

Nous sommes arrivés 6ème pour la moyenne de kilomètres parcourus par coureur 500 Km. Première place attribuée à l'équipe du Loiret avec 1 134 Km.



Arrivée à Avignon



4ème Défi vélo – Tours, Septembre 2016

Le Défi de 2016 a été moins ambitieux en distance puisque le Congrès a eu lieu à Tours. Ce qui a permis à l'ensemble des 13 coureurs de parcourir la totalité du trajet Saumur-Tours le 22 Septembre.

Nous avons remonté le cours ligérien avec quelques détours dans les agréables paysages épineux autour de Breille-les-Pins, les vignobles bourgueillois et chinonais, toujours sur les routes des châteaux et abbayes.

C'est dans le village de Savonnières que nous avons retrouvé les équipes de la Charente, du Lot et de la Vienne pour arriver escortés sur les boulevards tourangeaux jusqu'au Parc des Expositions où se trouvait l'arche.

Au total 1579 km ont été effectués ce qui positionne en 15^{ème} position. Les coureurs des Alpes Maritimes, 1^{er} au classement ont, quant à eux, roulé 16 342 km.

Un bel objectif d'atteindre ces mêmes chiffres pour notre défi 2017 !!

Ces parcours ont été riches en effort, expérience, paysage, émotions, bonne humeur.... C'est pourquoi nous repartons cette année vers une nouvelle aventure !!



CONDITIONS DE PARTICIPATION

LES PARTICIPANTS

Peuvent participer au défi :

- tout adhérent à la FDNSPF : SP ou PATS
- tout adhérent à l'UD à jour de sa cotisation : membres actifs ou membres associés
- toute personne étant âgée d'au moins 18 ans

Toute personne ne remplissant pas ces critères pourra néanmoins participer à l'événement en tant qu'accompagnateur.

FRAIS DE PARTICIPATION

La traversée méditerranéenne constitue cette année un coût supplémentaire dont la majeure partie reviendra à la charge du participant.

Le coût d'un transport maritime est estimé à environ 70€ aller/retour par personne sans compter les véhicules et la réservation de cabines pour dormir le temps de la traversée.

Afin de réduire ces frais, le groupe organisateur du Maine-et-Loire entreprend des démarches de financement (loto, sponsoring...).

Chaque participant activement impliqué pourra bénéficier des fonds récoltés.

DATE LIMITE D'ENGAGEMENT

Afin de faciliter et d'optimiser au mieux l'organisation, toute personne souhaitant participer à ce défi devra se manifester avant le 1^{er} avril 2017, en remplissant les bulletins de pré-inscriptions en annexe. Ils seront à renvoyer à :

Amicale des Sapeurs-Pompiers de Saumur

609, boulevard Delessert

49400 SAUMUR

ou

amicale.pompier.saumur@wanadoo.fr

Pour tout complément d'information

Contacter :

Patrice JAGUELIN au 06 26 97 73 01

Aurèlie DUPUY au 06 24 02 11 26



LA LOGISTIQUE

L'HEBERGEMENT

Le groupe organisateur du Maine-et-Loire fera une demande d'hébergement auprès de chaque CIS dont la ville constituera la fin d'étape.

Seul le matériel nécessaire de couchage (matelas, sacs de couchage...) sera à prévoir individuellement.

LES VEHICULES

Des VTP ou autres véhicules seront intégrés dans le dispositif pour assurer le transport de la logistique et des effets personnels sur le parcours.

